



**PRÉFÈTE  
DU GARD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
Direction des sécurités  
SIDPC**

**LA PRÉFÈTE**

**NÎMES, le 09 juin 2021**

Monsieur le Maire,

Par courrier du 14 mai 2021, vous avez appelé mon attention sur les nuisances sonores occasionnées par des entraînements de voltige survenus le dimanche 2 mai 2021 au-dessus des communes de Vallérargues, Belvezet, Bouquet et Lussan.

Votre signalement a retenu toute mon attention et j'ai immédiatement interrogé les services de la Direction Générale de l'Aviation Civile et la gendarmerie nationale afin d'obtenir les éléments utiles sur cette situation.

La Direction Générale de l'Aviation Civile m'a précisé que ce vol avait été autorisé de manière temporaire et exceptionnelle pour les journées du 02 et du 03 mai 2021. Les vols d'exercice ont eu lieu le 02 mai de 8h30 à 12 h et de 14 h à 16h30. En raison des plaintes reçues, l'autorisation accordée pour le 3 mai a été annulée.

En aucune façon une autorisation permanente n'a été accordée à ce club.

Tels sont les éléments d'information que je voulais porter à votre connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

*Bien à vous*

Marie-Françoise LECAILLON

M. Michel Lafont  
Maire de Belvezet  
33 Place René Domergue  
30580 BELVEZET